

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON n° 20/2013

Arcachon, le 26/07/2013

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 23 h 00, **le dimanche 4 août 2013**, à Claouey Bertic – commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 160 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 10.369541' Ouest et 44° 44.950573' Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Inspecteur Principal des Affaires Maritimes
Laurent COURGEON
Chef du Service Maritime et Littoral

